

Procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII de la réunion tenue 20 septembre 2022 à 19h au local 207

Parents : Geneviève Goyer-Leroux
François Robinette, Marjolaine Vivier
Joannie Desrochers, Véronique Guimond

Professionnelle : Kathia Théodore

Public :

Absent : Sylvie Plouffe

Personnel de soutien : Annie Pinard

Service de garde : Nicolas Forget

Enseignantes : Claudine Rivest

Direction : Sylvie Dufour

Secrétaire : Isabelle Rivest

Substitut :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification des présences et du quorum
3. Présentation des membres et déclaration d'intérêts (documents)
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Parole au public
6. Adoption du procès-verbal du 21 juin 2022
7. Suivi au procès-verbal
8. Élections
 - 8.1 Élection à la présidence du CÉ (art. 56)
 - 8.2 Élection à la vice-présidence du CÉ (art. 60)
 - 8.3 Nomination d'un(e) secrétaire
 - 8.4 Nomination d'un membre de la communauté
9. Adoption du calendrier des réunions 2022-2023 du CÉ (art. 67)
10. Adoption des règles de régie interne (art. 67)
11. Adoption du budget annuel du fonctionnement du conseil
12. Site internet de l'école (espace CÉ)
 - 12.1 Coordonnées des membres
13. Les points de gestion
 - 13.1 Tableau des formations obligatoires
 - 13.1.1 <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
 - 13.2 Les sorties/activités éducatives
 - 13.3 Autorisation de sorties sans transport
 - 13.4 Fonds à destination spéciale
 - 13.4.1 Demandes pour faire des achats (SDG et classes)
14. Les points d'informations
 - 14.1 De la direction
 - 14.2 Des enseignants
 - 14.3 Du service de garde
 - 14.4 Du personnel de soutien
 - 14.5 Du personnel professionnel
 - 14.6 De la représentante au comité de parents
- 15 . Divers
- 16 . Date et heure de la prochaine réunion
- 17 . Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

L'Assemblée ouvre à 19h13.

2. Vérification des présences et du quorum

La secrétaire confirme le quorum.

3. Présentation des membres et déclaration d'intérêts (documents)

Les membres se présentent.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et appuyé par M. Nicolas Forget d'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement du mardi 20 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-01

5. Parole au public

Aucun public

6. Adoption du procès-verbal du 21 juin 2022

Il est proposé par Mme Claudine Rivest et appuyé par Mme Genevieve Goyer-Leroux d'adopter le procès-verbal du 21 juin 2022.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-02

7. Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

8. Élection

8.1 Élection à la présidence du CE

M. François Robinette se propose comme président.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-03

8.2 Élection à la «vice-présidence» du conseil d'établissement

Mme Geneviève Goyer-Leroux se propose comme vice-présidente au conseil d'établissement.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-04

8.3 Nomination d'un(e) secrétaire

M. François Robinette propose Mme Isabelle Rivest.
Mme Isabelle Rivest accepte le poste de secrétaire.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-05

8.4 Nomination des membres de la communauté

Aucune nomination.

9. Adoption du calendrier des réunions 2022-2023 du CÉ

Dates des rencontres :

20 septembre 2022, 18 octobre 2022, 22 novembre 2022, 24 janvier 2023,
21 février 2023, 25 avril 2023, 16 mai 2023, 13 juin 2023

Il est proposé par Mme Marjolaine Vivier et appuyé par Mme Claudine Rivest d'adopter le calendrier des réunions 2022-2023.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-06

10. Adoption des règles de régie interne

Présentation du document. Petite modification : Le prolongement des rencontres ne doit pas dépasser 30 minutes.

Dernier point ajouté : Séances à distance (voir annexe). Mme Marjolaine Vivier propose de faire les rencontres importantes incluant des documents comme le budget en présentiel, selon le contenu de l'ordre du jour.

Les membres ont statué que pour l'instant, les rencontres de janvier et de juin seront en présentiel étant donné la présentation des documents. (grille-matières et budget.)

Il est proposé par Mme Kathia Théodore et appuyé par M. François Robinette d'adopter les règles de régie interne pour 2022-2023.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-07

11. Adoption du budget annuel du fonctionnement du conseil

La somme de 300 \$ sera allouée au conseil d'établissement pour des frais de gardiennage ou pour des frais de fonction lors des rencontres (repas, collation, etc.).

Il est proposé par Mme Marjolaine Vivier et appuyé par Mme Geneviève Goyer-Leroux d'adopter le budget annuel du fonctionnement du conseil d'établissement pour 2022-2023.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-08

12. Site internet de l'école (espace CÉ)

12.1 Coordonnées des membres

Les coordonnées des membres (noms et adresse courriel) seront déposées prochainement sur le site du CSSDA.

13. Les points de gestion

13.1 Tableau des formations obligatoires

13.1.1 <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>

Information sur les formations des membres du conseil d'établissement. La secrétaire tient un tableau à jour avec le nom des membres et les formations suivies. Un courriel doit lui être envoyé quand une nouvelle formation est complétée.

13.2 Les sorties/activités éducatives

Il y aura une activité organisée par Mme Émilie le 29 septembre prochain en après-midi. La compagnie qui vient à l'école est le groupe Samajam inc. et sera payée avec le budget de la mesure 15029 au montant de 1900 \$ + tx 29.

13.3 Autorisation de sorties sans transport

Mme Sylvie Dufour demande l'autorisation du conseil d'établissement de permettre aux enseignantes de sortir avec les élèves dans un périmètre de 2 km aux alentours de l'école. Les membres acceptent cette demande.

13.4 Fonds à destination spéciale

Ce fond est l'argent amassé entre autres par Rona (commandite), la course Jean-XXIII, ainsi que quelques petites sommes non dépensées au fil des ans, incluant l'argent de FPES.

Mme Sylvie Dufour présente deux demandes de Mmes Joanie Lavallée, classe 502 au montant de 1200 \$ et Élisabeth P. Dubois, classe 602, au montant de 950 \$. La classe de Mme Joannie est pratiquement vide. Cette demande consiste à acheter des livres ainsi que quelques jeux.

Mme Marjolaine Vivier et M. Nicolas Forget sont en accord avec cette demande.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-09

13.4.1 Demandes pour faire des achats (SDG et classes)

Mme Claudine fait la demande pour acheter un banc pour mettre en face du bureau de M Nicolas dans l'annexe. Comme il manque de l'information à cette demande (prix, modèle, etc.), cette proposition sera envoyée par courriel.

14. Les points d'information

14.1 De la direction

Aucun point.

14.2 Des enseignantes

Mme Claudine informe les membres d'une activité qui aura lieu au mois de mai. Il s'agit des tortues berlues. Cette activité passe comme sortie culturelle car c'est une pièce de théâtre qui a lieu dans une roulotte qui est installée près de l'école. Éducazoo va également revenir cette année.

14.3 Du service de garde

M. Nicolas prend la parole. Il informe les membres qu'il y a des nouveaux membres du personnel et qu'il n'y a pas de poste à combler pour l'instant. Il y a beaucoup d'inscriptions durant les journées pédagogiques.

14.4 Du personnel de soutien

Mme Annie Pinard prend la parole. Nous aurons une nouvelle PEH (préposée aux élèves handicapées) qui se nomme Annie et qui va débiter sous peu.

14.5 Du personnel professionnel

Mme Kathia informe les membres qu'elle a une nouvelle collègue. Elle va en classe et s'occupe du niveau 2 pour voir les élèves les plus vulnérables. Elle est ici deux jours semaines et remplace celle qui avait pris ce poste.

Mme Kathia reçoit les élèves dans son local. Ces élèves sont de niveau 3.

14.6 De la représentante au comité de parents

Mme Marjolaine Vivier informe les membres que la prochaine rencontre est lundi prochain.

15. Divers

Mme Vivier demande si sa proposition d'envoyer un topo des enseignants (spécialistes) avec l'info-parents va se réaliser. Mme Dufour répond qu'il n'y aura pas de suite à cette demande (sous forme de vidéo).

16. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 18 octobre 19h en virtuel.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Nicolas Forget et appuyé par Mme Claudine Rivest de lever l'assemblée à 21h.

Adopté à l'unanimité

No CE-22-23-10

François Robinette
Président

Sylvie Dufour
Directrice